

LE M'HAG

#12

DÉC. 2020 - JANVIER 2021

 www.agglo-haguenau.fr

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

Habitat, urbanisme : une réflexion commune à l'échelle de l'agglo

p.11

Vue de Bischwiller.

ACTU

DÉPÔTS SAUVAGES :
STOP AU FLÉAU

PORTRAITS

KRIEGSHEIM
ET UHRWILLER - NIEFERN

DÉCOUVERTE

LES ENTREPRISES
DU TERRITOIRE

 Communauté
d'Agglomération
de Haguenau



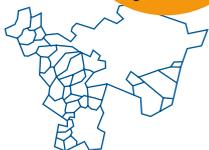
DOSSIER

11

Des habitations en construction à Schirrhoffen.

© Drone Sessions

36 communes, un seul territoire



LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE HAGUENAU

- Batzendorf
- Bernolsheim
- Berstheim
- Bischwiller
- Bilwisheim
- Bitschhoffen
- Brumath
- Dauendorf
- Donnenheim
- Engwiller
- Haguenau
- Hochstett
- Huttendorf
- Kaltenhouse
- Kindwiller
- Krautwiller
- Kriegsheim
- Mittelschaeffolsheim
- Mommenheim
- Morschwiller
- Niedermodern
- Niederschaeffolsheim
- Oberhoffen-sur-Moder
- Ohlungen
- Olwisheim
- Rohrwiller
- Rottelsheim
- Schirrhein
- Schirrhoffen
- Schweighouse-sur-Moder
- Uhlwiller
- Uhrwiller
- Val de Moder
- Wahlenheim
- Wintershouse et Wittersheim.

04



Début octobre, la magie du Land'Art dans la forêt de Brumath.

ACTU

- 04 Retour en images
- 06 En direct des communes

DOSSIER

- 11 Habitat, urbanisme : une réflexion commune à l'échelle de l'agglomération

COMPRENDRE L'AGGLO

- 15 Assistantes maternelles : un rôle essentiel
- 16 Fibre : le déploiement se poursuit

PORTRAITS DE COMMUNES

- 18 Kriegsheim
- 19 Uhrwiller - Niefern

PROPRETÉ

- 20 Dépôts sauvages de déchets : stop au fléau !

DÉCOUVERTE

- 22 À la découverte de deux entreprises du territoire



17

© Christophe Voegelé

Dans le cadre du chantier de la Voie de Liaison Sud à Haguenau, 28 personnes bénéficient d'un dispositif d'insertion professionnelle initié par la CAH.



22

Visite de l'entreprise Halter Outils de coupe à Schirrhein.

Un parc de logements qui répond aux besoins de tous les habitants



Étienne Wolf

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau
En charge de l'Habitat

Madame, Monsieur,

Le logement est une des préoccupations majeures de nos concitoyens, et cela s'est confirmé depuis le début de la crise sanitaire : le confinement a créé ou renforcé des envies de changement. Quand ils cherchent un nouveau logement, les habitants sont plus attentifs à la présence d'un espace extérieur, aux performances énergétiques, à la connexion internet du logement. Et quand ils ne déménagent pas, ils aménagent, pour améliorer tous ces points.

L'objectif de la collectivité, c'est que chaque habitant puisse, à chaque étape de sa vie, trouver le logement qui correspond à ses moyens et à sa situation familiale : en ville ou à la campagne, avec ou sans enfants, jeunes et moins jeunes...

Le parcours résidentiel prend désormais tout son sens : de nos jours on ne garde plus forcément le même logement toute sa vie, on cherche plutôt le logement adapté à ses besoins du moment.

Nous sommes à un moment clé de l'aménagement du territoire : il y a des contraintes pour la construction, avec des objectifs de préservation des espèces et de la nature notamment ; le coût des terrains a augmenté bien plus vite que le pouvoir d'achat immobilier des ménages ; les souhaits et les besoins des ménages ont évolué ; les pratiques doivent donc s'adapter, il faut faire du logement autrement.

C'est un grand défi qui est devant nous, collectivement, pour garder l'attractivité de nos territoires.

Cela passe par la construction de nouveaux logements : avec le vieillissement de la population, il y a de moins en moins de personnes par logement ; nous souhaitons conserver le même niveau de population, pour pouvoir offrir les services qui donnent envie de s'installer dans nos communes : petite enfance, école, périscolaire, transports publics en lien avec l'emploi...

C'est mon triptyque de l'aménagement du territoire : emploi, logement, services.

À l'échelle intercommunale, l'ambition est de développer la complémentarité et non la concurrence entre les communes, pour que le parc de logements réponde aux besoins de tous les habitants.

C'est-à-dire, articuler le développement d'une offre neuve adaptée aux nouveaux besoins des ménages, et améliorer le parc existant qui le nécessite.

La CAH travaille actuellement sur des documents prospectifs, le Programme Local de l'Habitat intercommunal [PLHi], puis le Plan Local d'Urbanisme intercommunal [PLUi], pour concrétiser ensemble cette vision de long terme.

Bien à vous.

Vos contacts

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à solliciter vos contacts habituels, selon votre secteur :

Bischwiller
1-9 place de la Mairie
BP 10035
67241 BISCHWILLER Cedex
03 88 53 99 40

Brumath
4 rue Jacques Kablé
67170 BRUMATH
03 88 51 02 04

Haguenau
Place Charles de Gaulle
67500 HAGUENAU
03 88 90 68 50

Val de Moder
9 place du Marché
67350 PFAFFENHOFFEN
03 88 07 81 52

- ECRIRE@AGGLO-HAGUENAU.FR -



LE M'HAG, magazine trimestriel gratuit de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, décembre 2020 - janvier 2021
Directeur de publication : Jean-Daniel Schell,
Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau / Rédaction : Direction de la Communication de la Communauté d'Agglomération de Haguenau,
Jean de Miscalut / Rédactrice en chef : Anne Constancio /
Conception et mise en pages : scoop communication - 11979-MEP/ Impression : Gyss Imprimeur / Régie publicitaire : Douglas Marketing et Développement (03 69 11 78 98) / Distributeur : Médiapost / @photos
CAH sauf mentions / Diffusé à 47 000 exemplaires / Dépôt Légal : novembre 2020 / ISSN 2607-138X [imprimé] / ISSN 2607-6829 [en ligne]

N°12 / Décembre 2020 - Janvier 2021

Toutes les manifestations relatées se sont bien entendu déroulées avant le reconfinement, et dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

©Réseau Animation Intercommunale et Futura



25 août

VAL DE MODER

Les associations Réseau Animation Intercommunale et Futura ont organisé à Val-de-Moder, avec le soutien de la commune et de la Caisse d'Allocations Familiales, une séance de cinéma en plein air avec le film *The Greatest Showman* de Michael Gracey. En voiture, à vélo ou à pied avec une chaise sous le bras, une centaine de spectateurs ont pu profiter de la soirée en cette fin d'été.

12 septembre

BISCHWILLER

La 5^e édition de Vita'cité, la journée des associations de Bischwiller, s'est tenue mi-septembre au complexe sportif couvert. Plus de 40 associations ont accueilli les visiteurs en quête d'une activité sportive, caritative ou culturelle à découvrir.



19 septembre

BRUMATH

Initialement prévu en avril, le traditionnel Osterputz [nettoyage de printemps] de Brumath a été reprogrammé à l'occasion de la Journée mondiale du nettoyage. Près de 300 personnes se sont mobilisées pour garder la ville propre.



Du 25 au 27 septembre

HAGUENAU

Malgré la pluie, la chaleur était présente dans les cœurs pendant les Rendez-vous d'Automne à Haguenau ! Marche solidaire La Haguenauvienne, concerts, spectacle et animations pour enfants, spectacle de feu, sortie en forêt, gourmandises... Petits et grands ont pu profiter d'animations festives et conviviales, dans la bonne humeur !



Les bénéfices de la marche solidaire La Haguenauvienne serviront à financer du matériel ou des actions favorisant le bien-être des femmes atteintes ou en rémission d'un cancer du sein.

©Adrien Labit



Le général Frédéric Hingray était accompagné de Carine Rosseutsch-Wolff [directrice générale de Sewosy] et Nicolas Pfirsch [directeur général de Cetal].

30 septembre

AGGLO

De nombreux dirigeants d'entreprise ont répondu à l'invitation de la CAH, l'association Haguenau, Terre de Réussites et la Ville de Haguenau, pour assister à une conférence sur le thème : « *Management : et si vous vous inspiriez de l'armée ?* ». Le général Frédéric Hingray, directeur des ressources humaines de l'Armée de Terre [et ancien commandant de la brigade de renseignement de Haguenau] a défini les principes fondamentaux du commandement et du management transposables au monde de l'entreprise. Retrouvez la vidéo de la conférence sur www.agglo-haguenau.fr, rubrique «Actualités».

3 et 4 octobre

AGGLO

Le 6^e Salon Immobilier du Nord Alsace s'est tenu dans la Halle aux Houblons à Haguenau. L'occasion de s'informer et découvrir les nouveautés en matière de logements, ainsi que les grandes opérations d'aménagement sur le territoire de l'agglomération.



©Conseil Départemental du Bas-Rhin



8 octobre

UHRWILLER

Les personnels du service jeunesse du Département du Bas-Rhin se sont réunis à la salle polyvalente d'Uhrwiller pour former des animateurs à l'utilisation d'un outil pédagogique à destination des collégiens pour lutter contre le harcèlement scolaire. Une dizaine d'animateurs interviendront ensuite dans les collèges pour sensibiliser les 11-15 ans.



©TMT Photo

3 et 4 octobre

HAGUENAU

C'est une édition particulière de l'Humour des Notes qui s'est tenue début octobre au centre-ville de Haguenau. Malgré l'annulation du festival au printemps, habitants et visiteurs ont eu la joie de retrouver, le temps d'un week-end, l'ambiance festive et décalée de cette manifestation. Concerts, spectacles de rue ou de feu, déambulations et visites guidées ont rythmé ces deux jours de fête.

Du 5 au 11 octobre

BISCHWILLER

La Ville de Bischwiller, en partenariat avec l'association Colecosol, la MAC et la Médiathèque, a organisé une semaine dédiée à la promotion du commerce équitable et de la consommation responsable. Lors de la Journée du commerce de proximité et de l'artisanat du 10 octobre, un stand d'information a présenté le label « Territoire du commerce équitable » et les actions engagées par la Ville et ses partenaires en vue de son obtention. Les visiteurs ont aussi pu découvrir des produits issus du commerce équitable au stand de la Boutique du Monde.



BRUMATH

La nouvelle édition du Land'Art de Brumath a été inaugurée sur le thème du « fait main ». Réalisées par les étudiants en 2^e année de l'Institut National des Sciences Appliquées, les œuvres présentées ont été créées avec les éléments naturels trouvés sur place, et tranchent de manière poétique avec l'environnement qui les entoure.

10 octobre



En direct des communes

SECTEUR DE BISCHWILLER

La **MÉDIATHÈQUE DE BISCHWILLER**, membre du réseau de lecture publique de la CAH, bénéficie actuellement de travaux de **RÉNOVATION**.



Le centre culturel Claude Vigée de Bischwiller, qui accueille dans ses murs la Médiathèque, une salle de cinéma et l'école municipale des Arts, bénéficie de travaux de rénovation. Dans le hall d'entrée de la Médiathèque, le plafond en toile de PVC a été remplacé par des plaques de plâtre perforées qui répondent aux normes thermiques et de protection incendie. Ces plaques présentent aussi des qualités acoustiques qui permettront de réduire le bruit ambiant, pour un plus grand confort des usagers. Les anciens luminaires ont également été remplacés par un éclairage à LED plus économique et écologique. D'autres travaux seront réalisés prochainement à la Médiathèque. L'espace dédié à l'affichage sera repeint et équipé d'un système de fixation magnétique. La création d'un ouvrant sur le toit est également à l'étude, pour améliorer la ventilation du bâtiment.

SECTEUR DE BRUMATH

Un **COMPLEXE SPORTIF RÉNOVÉ À BRUMATH**, pour offrir aux habitants des infrastructures **PERFORMANTES** et de qualité pour leurs pratiques.

Le nouveau complexe sportif Rémy Huckel de Brumath a été dévoilé officiellement le 26 septembre. Pour offrir à ses habitants, ses sportifs et son tissu associatif actif des conditions de pratique optimale, la commune a fait le choix de s'engager dans un projet de requalification d'ensemble de son stade municipal. Ce projet comprend :

- la construction d'un stade d'athlétisme ;
- la mise aux normes des terrains de football et la construction d'un demi-terrain de football synthétique pour l'entraînement des joueurs et les matchs de jeunes ;
- la création d'une aire multi-glisse avec skatepark et pump-track, ainsi qu'un city-stade pour la pratique libre en loisirs de basket et de football ;
- la mise en place d'un parcours sportif ceinturant le site avec des agrès.

Cette requalification transforme le site en un lieu de rencontre intergénérationnelle autour de la pratique sportive. Ce projet s'inscrit dans la Convention partenariale qui lie le Département, la CAH, la Ville de Brumath et l'association REDOM dans le Cadre du Contrat Départemental du Territoire d'Action nord, pour le renforcement de l'offre sportive à destination des élèves du collège de Brumath.



L'inauguration a eu lieu le 16 octobre, en présence des représentants de la commune de Dauendorf-Neubourg, de la CAH, du Département, de l'État ainsi que du SDEA et des agents de la CAH.



SECTEUR DE HAGUENAU

Les travaux de **RÉAMÉNAGEMENT ET DE SÉCURISATION** de la traversée de **NEUBOURG** sont terminés.



Vendredi 16 octobre, les nouveaux aménagements de la rue Principale [RD 919] de Neubourg ont été dévoilés. La voie a en effet bénéficié d'importants travaux en 2019 et 2020. Fréquenté quotidiennement par plus de 4 500 véhicules dans chaque sens, cet axe est désormais sécurisé et réorganisé. La nouvelle configuration de la voirie et des trottoirs permet de limiter la vitesse des automobilistes. Toujours pour plus de sécurité et de fluidité du trafic, un carrefour giratoire a été aménagé, les traversées piétonnes et trottoirs sont désormais accessibles aux personnes à mobilité réduite sur l'ensemble de la zone.

D'autres réalisations complètent le réaménagement de voirie : la création de 38 places de stationnement, la plantation d'arbres, le renouvellement de la conduite d'eau potable et du revêtement de la route départementale ainsi que l'amélioration de l'évacuation des eaux pluviales.

Le coût des travaux s'élève à 1,1 million d'euros réparti entre la CAH, le SDEA, le Conseil Départemental du Bas-Rhin et la Commune de Dauendorf-Neubourg.

SECTEUR DE VAL DE MODER

Dans la commune **DE VAL-DE-MODER**, le déplacement des piétons et cyclistes a été **SÉCURISÉ AUX ABORDS DE L'ÉCOLE**, rue de Haguenau.

Dans le cadre de sa politique d'amélioration des espaces publics, la CAH a achevé le réaménagement de la rue de Haguenau à Val-de-Moder. Dans un premier temps, les travaux concernaient le réseau d'eau potable sous l'égide du SDEA, ainsi que le réseau électrique remplacé par l'Électricité de Strasbourg Réseaux en vue d'un nouvel éclairage public à LED plus économe. La seconde partie des travaux, réalisée en août dernier, est prise en charge par la CAH. Ces travaux comprennent la création d'un plateau surélevé au niveau du groupe scolaire Philippe-Chrétien Schweitzer pour sécuriser le déplacement des piétons et cyclistes, mais aussi l'aménagement de places de stationnement (notamment pour les bus scolaires), d'une zone de dépose-minute, et la réfection des enrobés sur la chaussée.



Sécurité routière : sensibiliser les jeunes dès l'école élémentaire

Dans le cadre de sa politique de sécurité routière, la CAH multiplie les actions de sensibilisation, notamment à destination des jeunes.



Cette année encore, 1 200 élèves recevront un gilet réfléchissant. [photo d'illustration prise en 2019]



Lors de leurs déplacements quotidiens, les enfants sont rarement conscients des dangers de la circulation routière et pensent souvent que lorsqu'ils voient une voiture, le conducteur les voit aussi. Or, le manque de visibilité des enfants par les autres usagers de la route, par exemple en raison du port de vêtements sombres ou de l'absence d'éclairage sur les vélos, est un des facteurs importants d'accidentologie. Pour limiter le risque d'accident, la CAH a souhaité rendre les enfants attentifs à cette problématique et leur assurer une meilleure sécurité lors de leurs déplacements. Initiée en 2014 dans la Communauté de Communes de la Région de Haguenau et étendue à la CAH en 2018, l'opération « Rendez votre enfant visible » permet la distribution de gilets réfléchissants aux élèves de CP des 36 écoles élémentaires de l'agglomération. Cette année, 1 200 élèves vont ainsi être sensibilisés au « voir et être vu » et se verront remettre

un gilet réfléchissant adapté à leur morphologie qui pourra leur servir tout au long de leur scolarité.

Des opérations ciblées pour les adolescents

C'était une première en Alsace ! À la fin du mois de septembre, une centaine de jeunes du lycée Heinrich-Nessel de Haguenau ont participé à un escape game [jeu d'énigmes en équipe et en lieu clos] sur le thème de la sécurité routière et des addictions. Créé par l'association G-Addiction et récompensé par le prix national de l'innovation sécurité routière 2019 décerné par le ministère de l'Intérieur, cet escape game a permis de sensibiliser les adolescents de manière ludique en les glissant dans la peau de policiers. Leur objectif : comprendre les causes de l'accident qui a coûté la vie à un étudiant, grâce à de nombreux indices en lien avec la sécurité

routière : numéros d'appel d'urgence, nombre de personnes tuées sur la route chaque année, vitesses réglementaires...

Cette action insolite s'est tenue lors de la Semaine de la sécurité routière, organisée par la CAH du 21 au 26 septembre derniers. Parmi les actions menées au cours de cette semaine, citons notamment une opération de contrôle préventif sur l'état des vélos menée par la Police Municipale à la sortie du collège Foch de Haguenau. D'autres contrôles sont prévus prochainement devant d'autres collèges de l'agglomération, pour vérifier que les vélos disposent bien de l'ensemble des éléments de sécurité obligatoires.



Le saviez-vous ?



Le port d'un gilet réfléchissant permet à l'enfant d'être visible à plus de 150 m. Sans gilet réfléchissant, cette distance est réduite à 30 m.

La CAH se mobilise pour les entreprises

La Communauté d'Agglomération de Haguenau se mobilise pour déployer des aides aux entreprises et aux associations, en lien avec l'État, la Région Grand Est, l'ADIRA, le Département du Bas-Rhin, les chambres consulaires et l'ensemble des partenaires du monde économique. **Reports d'échéance, financements, mesures de chômage partiel, recours au télétravail, garanties bancaires..., les dispositifs activés au printemps sont toujours mobilisables,** et certains d'entre eux ont été renforcés depuis. Parmi les dispositifs recensés, rappelons que le « fonds résistance Grand Est », financé en partie par la CAH, apporte une aide financière aux petites entreprises et aux associations, sous forme d'avance remboursable, ce

qui permet à ces structures de préserver leur trésorerie.

Soutien au commerce de proximité

Pour encourager les consommateurs à privilégier les achats auprès des commerçants, producteurs et artisans de proximité, la CAH, en complémentarité avec des initiatives communales, a décidé de recenser et de valoriser les entreprises proposant un service de livraison à domicile ou de vente à emporter. Le dispositif est à retrouver sur www.agglo-haguenau.fr.

+ d'infos

Direction du Développement Économique de la CAH | CAIRE
03 88 63 39 00
caire@agglo-haguenau.fr
www.agglo-haguenau.fr



La CAH partage la liste des entreprises qui proposent un service de livraison à domicile ou de vente à emporter.



Seize commissions pour travailler les sujets de façon concertée

16 commissions thématiques ont été créées à l'occasion des derniers conseils communautaires. Ces commissions regroupent en moyenne 35 conseillers municipaux des communes membres de la CAH (et pas uniquement les membres du Conseil communautaire). Cela laisse donc la possibilité à chacune et chacun de s'impliquer et de partager des points de vue. Le travail réalisé au sein de ces commissions permet d'affiner et mûrir des projets avant de voter des décisions en Conseil communautaire. Les réunions des commissions sont animées par le vice-président en charge de la compétence abordée et ne sont pas ouvertes au public.

- Aménagement du territoire - Urbanisme
- Animations Jeunes
- Banque de matériel
- Communication
- Culture- Lecture publique
- Déchets
- Développement économique
- Finances
- Grand et petit cycle de l'eau
- Habitat
- Mobilités
- Péricolaire et extrascolaire
- Petite enfance [RAM]
- Scolaire
- Tourisme
- Voirie

Continuité du service public dans les médiathèques

« On se rend compte que beaucoup de gens lisent, c'est rassurant ! » sourit Sarah Laurey-Dettling, Directrice de la lecture publique de la CAH. Les bibliothèques et médiathèques ayant été fermées en raison de la crise sanitaire, de nombreux abonnés ont profité du système de retrait de documents mis en place au moment du reconfinement dans les médiathèques de Brumath, Bischwiller, Haguenau et à la bibliothèque de Schweighouse-sur-Moder.

Il suffit de réserver les livres souhaités par téléphone, par mail ou directement sur le portail des médiathèques. Les bibliothécaires préparent la commande et proposent ensuite un rendez-vous pour le retrait des documents.

Un réseau dynamique

Il est rappelé que les usagers des dix bibliothèques et médiathèques de l'agglomération peuvent accéder à toutes les collections avec un seul abonnement, en optant pour la formule « passeport ». Et ce n'est qu'une première étape pour le réseau de lecture publique de la CAH. À venir, la mise en place d'une carte commune, encore plus pratique, puisqu'elle permettra le « prêt ici - rendu ailleurs ».

+ d'infos

www.agglo-haguenau.fr

Covid-19 : informations en temps réel sur www.agglo-haguenau.fr

Règlementations, coordonnées des services communautaires, dispositifs d'aides, animations, conseils pratiques... Nous vous invitons à vous connecter régulièrement sur le site www.agglo-haguenau.fr et sur la page Facebook pour vous informer.

POUR HABITER OU INVESTIR, DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Grâce à ses nombreux programmes, Pierres & Territoires répond à toutes vos exigences : des emplacements sélectionnés, de l'espace, une belle exposition, des situations bien pensées...

avec Pierres & Territoires, vous avez tous les choix !

PRIX & PLANS
DISPONIBLES SUR
NOTRE SITE WEB



NOUVEAU LANCEMENT
SOYEZ LES PREMIERS

VARIATIONS À HAGUENAU



APPARTEMENTS
RAPIDEMENT
DISPONIBLES

APPARTEMENT
TÉMOIN
À VISITER

LE DOMAINE DE LA CHÊNAIE À HAGUENAU

NOUVEAU

La Boutique de l'Habitat

Pierres & Territoires
vous accueille dans
ses nouveaux locaux
9, rue des Chaudronniers
à Haguenau



GARANTIES
& PRIX
MAÎTRISÉS

03 88 21 46 21

pierres-territoires-alsace.com

Pierres & Territoires
GROUPE PROCIVIS ALSACE

2 au 5
pièces

Vue de Bischwiller.



© Dronesessions

Habitat, urbanisme : une réflexion commune à l'échelle de l'agglo

PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, LOGEMENTS ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA VIE, PRISE EN COMPTE DU BUDGET DES MÉNAGES... Les envies et besoins des habitants de la CAH évoluent au fil des années, et cette tendance s'est accélérée avec le confinement. D'autre part, la taille des ménages (c'est-à-dire le nombre de personnes vivant sous le même toit) tend à diminuer ces dernières décennies. Ainsi, pour loger le même nombre de personnes, le nombre de logements doit augmenter, tout en répondant aux attentes de chacun. Pour toutes ces raisons, et pour maintenir une cohérence à l'échelle de l'agglomération, la CAH a engagé une réflexion commune avec les maires du territoire.

S RADDET, SCoT, PLH ou encore PLU... Derrière ces dénominations se cachent des documents indispensables à la bonne articulation des projets du territoire :

Document de référence au niveau régional, le **Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)** donne une stratégie d'avenir à long terme pour le Grand Est.

Le **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** de l'Alsace du Nord – aussi appelé SCoTAN – définit la stratégie d'aménagement du territoire pour les 20 années à venir pour six intercommunalités : la Communauté d'Agglomération de Haguenau, et les Communautés de Communes du Pays de Niederbronnles-Bains, de la Basse-Zorn, du Pays de Wissembourg, de Sauer-Pechelbronn et de l'Outre-Forêt. Véritable feuille de route, le SCoT coordonne les différentes politiques publiques : habitat, déplacements, équipements, développement économique et commercial, agriculture, et environnement.

Plus localement, le **Programme Local de l'Habitat (PLH)** décline à l'échelle de l'intercommunalité les actions mises en œuvre pour que l'habitat participe à l'attractivité du territoire : proposer des offres de logements neufs, inciter à l'amélioration thermique ou la rénovation des logements existants, développer une offre adaptée aux besoins des seniors, des jeunes...

Enfin, le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** est l'outil de planification de l'urbanisme : il fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols, dans un souci de respect du développement durable. Pour plus de cohérence au sein d'un territoire, le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** est mis en place pour l'ensemble des communes d'une même intercommunalité.

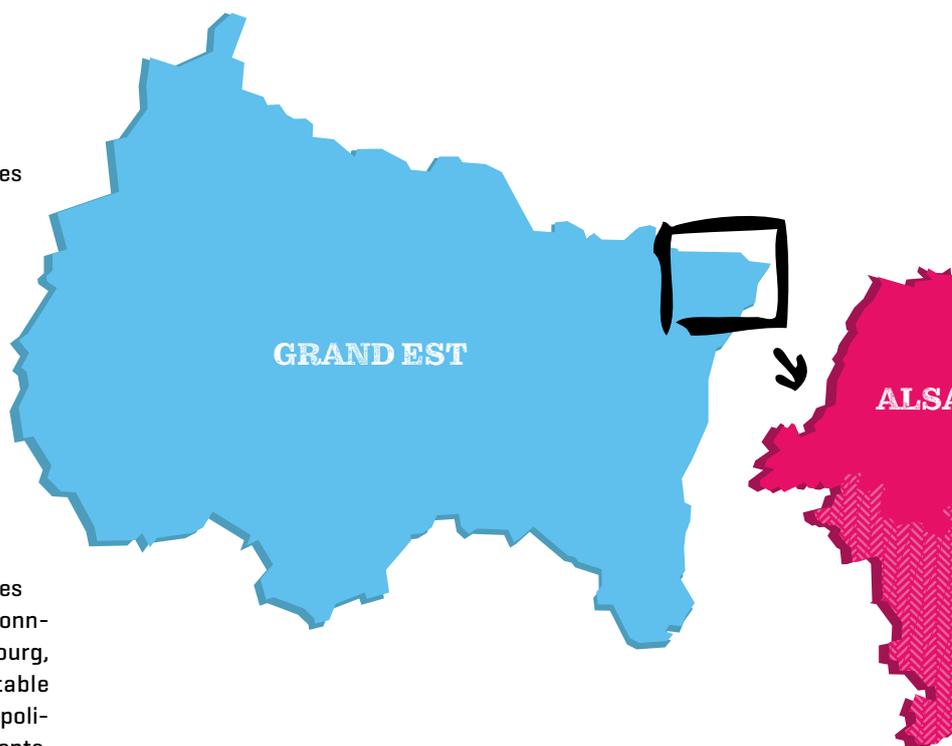
Ces quatre documents apportent, chacun à leur échelle, leur contribution à l'aménagement du territoire.

Raisonnement à l'échelle de l'agglomération

Pour apporter une cohérence sur l'ensemble du territoire et construire un projet commun, notre agglomération élabore son **Programme Local de l'Habitat (PLH)** intercommunal. Le PLH fixe des objectifs politiques et affiche les moyens que la collectivité va se donner pour y arriver, en articulation avec le « projet de territoire » de la CAH. Les objectifs sont les suivants : **renforcer l'attractivité du territoire, rendre les parcours résidentiels plus fluides, améliorer les logements existants.**

Depuis sa création en 2017, la Communauté d'Agglomération de Haguenau gère les documents d'urbanisme préexistants [PLU communaux ou des anciennes communautés de communes et cartes communales].

Parallèlement, la Communauté d'Agglomération travaille sur son **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**. Réalisé en concertation avec les communes de la CAH, ce projet devrait nécessiter cinq à six années de travail, dé-



coupées en plusieurs étapes clés. Proposé en remplacement des PLU existants, ce PLUi permettra d'harmoniser les règles en matière d'urbanisme tout en respectant et préservant les spécificités des 36 villes et villages. En attendant la mise en application de ce PLUi, un important travail est mené en partenariat avec les acteurs du territoire pour **garantir la qualité des nouveaux projets à venir.**

Quand les formes d'habitat évoluent...

Parmi les neuf projets labellisés par le ministère de la Transition écologique dans le Bas-Rhin, deux Éco-quartiers sont situés dans la Communauté d'Agglomération de Haguenau. Construits sur d'anciennes friches – industrielle pour le Quartier de la Scierie à Brumath, et militaire pour le Quartier Thurot de Haguenau –, ces Éco-quartiers permettent la reconversion de bâtiments existants au

cœur de la ville, et participent à la valorisation du patrimoine et de l'histoire de la commune. Ces quartiers offrent un mode de vie plus écologique aux habitants [recyclage des déchets, faible impact environnemental...], et encouragent l'éco-mobilité [ou mobilité douce, comme la marche ou le vélo], les transports collectifs, ainsi que la mixité sociale et

fonctionnelle [résidences juniors ou seniors, écoles, commerces, services...]. En construisant ainsi dans la ville, on préserve les terres agricoles en périphérie, tout en favorisant la nature en ville. Dans cette optique, de nouveaux logements ou aménagements ont été créés ces dernières années. Parmi eux, citons la création de jardins partagés dans différents quartiers, ou encore le lancement de pro-

“ La cohérence et la compatibilité entre les documents, et plus particulièrement entre le PLH et le PLU, sont impératifs et font leur force. »

**SRADDET**

Schéma Régional d'Aménagement
de Développement Durable
et d'Égalité des Territoires
Région Grand Est

**SCoT / SCoTAN**

Schéma de Cohérence Territoriale
d'Alsace du Nord

**PLHi**

Programme Local de l'Habitat
Communauté d'Agglomération
de Haguenau

**PLUi**

Plan Local
d'Urbanisme intercommunal
Communauté d'Agglomération
de Haguenau



**Vous avez un projet de construction
ou de rénovation ?**

On vous aide à y voir + clair !

jets de construction en autopromotion, c'est-à-dire dans un système où les ménages investissent ensemble dans un projet sans avoir recours à un promoteur « classique ». Une nouvelle résidence de ce type verra bientôt le jour dans l'Éco-quartier Thurot de Haguenau [renseignements sur www.unanimm.fr].

Au-delà de leurs enjeux sociaux et écologiques, ces projets répondent à la demande des ménages et à la nécessité d'offrir une bonne qualité de vie à tous les habitants, quels que soient leurs revenus, leur âge, ou leur mode de vie.



Sur les 11 hectares du quartier de la Scierie à Brumath, 3 seront dédiés aux espaces publics [dont 1,5 hectares d'espaces verts].

@urbitat+

Le saviez-vous ?

Des aides sont disponibles pour financer vos projets immobiliers !

Dispositif Denormandie (pour les logements anciens) ou **loi Pinel** (pour le neuf) : retrouvez toutes les informations sur www.cohesion-territoires.gouv.fr ou auprès de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin (03 88 21 07 06 - www.adil67.org).

Toute construction ou extension de plus de 5 m², ou rénovation impliquant la modification de l'aspect initial du bâtiment (changement de fenêtres, ravalement de façade...) doit être déclarée et est soumise à autorisation.

1 - Avant le début des travaux :

Pour les constructions de moins de 20 m² ou de moins de 40 m² en extension, les ravalements de façades, les piscines... Vous devez adresser une déclaration préalable de travaux à la mairie de votre commune, en y joignant les pièces justificatives nécessaires (plans, simulations). Vous avez trois ans pour commencer vos travaux, qui ne doivent pas être interrompus plus d'un an.

2 - Pendant les travaux :

L'affichage d'un panneau présentant votre autorisation et la nature du projet est obligatoire dès réception de l'arrêté et pendant toute la durée des travaux. Installé de façon à être lisible depuis la voie publique, il doit contenir des informations réglementaires obligatoires, que votre mairie pourra vous indiquer.

3 - Après les travaux :

Une fois le chantier terminé, vous devez transmettre à votre mairie une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux. Cette déclaration va permettre à la collectivité de s'assurer de la conformité des travaux à l'autorisation donnée. Si la conformité n'est pas contestée, ce document vous permettra de réaliser vos démarches auprès de votre assurance ou lors de la vente de votre bien par exemple.



**FABRICANT FRANÇAIS
DE FENÊTRES PVC ET ALUMINIUM
ET INSTALLATEUR DE TOUTES
FERMETURES DU BÂTIMENT.**



**SIÈGE ET
FABRICATION**

67700 MONSWILLER

**AGENCE DE
SAVERNE**

7, rue Dreispitz - ZI Marlène
67700 SAVERNE

Tél. 03 88 02 10 20

**www.lutz-pvc.fr
commercial@lutz-pvc.fr**

**QUALITÉ
CONFIANCE
PERFORMANCE**

Assistantes maternelles : un rôle essentiel

Les assistantes maternelles assurent les deux tiers de l'offre d'accueil petite enfance au profit des familles du territoire.
ZOOM SUR UN MÉTIER INDISPENSABLE !

La CAH propose une offre diversifiée et de qualité en matière d'accueil de la petite enfance. Il existe sur le territoire un éventail de solutions souples, adaptées aux contraintes des familles : multi-accueil, halte-garderie, crèche parentale, crèche interentreprises, micro-crèche, accueil familial... Qu'il s'agisse d'initiatives publiques, associatives ou privées, vous pouvez vous appuyer sur des professionnels de la petite enfance compétents, dynamiques et motivés ! Les assistantes maternelles assurent, à elles seules, les deux tiers de l'offre d'accueil petite enfance. « Elles constituent un maillon essentiel de l'accueil des enfants de 0 à 3 ans mais également des enfants scolarisés pour les familles de notre territoire », confirme Isabelle Dollinger, Vice-Présidente de la CAH en charge de la petite enfance. C'est pourquoi la CAH, dans le cadre de l'exercice de la compétence petite enfance, souhaite valoriser et mieux faire connaître ce mode de garde. La collectivité a ainsi organisé en 2019 la première édition du Forum de l'accueil familial, et la deuxième édition était programmée en novembre, à



En chiffres

674 assistantes maternelles dans la CAH pour **2 161** places d'accueil

1 650 enfants de 0 à 6 ans accueillis par une assistante maternelle

56 % des assistantes maternelles ont **plus de 50 ans**, **18 %** ont **plus de 60 ans**

Données issues de l'observatoire de la Petite enfance de la CAH.

destination des familles, des assistantes maternelles et de celles et ceux qui manifestent un intérêt pour le métier. En raison du contexte sanitaire, cette manifestation n'a pu se tenir dans sa forme initiale. Des initiatives d'échanges « virtuels » ont toutefois été lancées [visioconférences, ateliers ludiques, pédagogiques ou musicaux à distance...].

Qu'est-ce qu'un RAM ?

Le **Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)** est un service gratuit destiné aux familles, aux professionnels et futurs professionnels de la petite enfance. Les parents et futurs parents peuvent y recevoir librement des informations sur l'ensemble des modes d'accueil. Le RAM apporte aux assistantes maternelles un accompagnement dans leur métier en leur offrant la possibilité de se rencontrer, de participer à des formations et d'échanger leurs expériences. Rappelons que si la CAH est compétente pour la gestion des RAM, les communes sont compétentes en matière de gestion des établissements d'accueil. La CAH est également compétente pour la réalisation d'un observatoire de la petite enfance. « Cet outil permet de mesurer et suivre les tendances de l'offre et de la demande en matière d'accueil des enfants, et d'anticiper les évolutions », explique Benoît Maqueda, Directeur de l'Éducation et de l'Enfance de la CAH.

RAM DE BISCHWILLER

Annexe du Lion d'Or –
Bureau n° 7
Rue du Château
à Bischwiller
03 88 53 99 52
fanny.gloeckler@agglo-
haguenau.fr

RAM DE BRUMATH

11 rue Jacques Kablé
à Brumath
03 88 59 60 73
ram.brumath.info@gmail.com

RAM DE HAGUENAU

Espace d'accueil et
d'information petite enfance
Passage Dolto à Haguenau
03 88 06 59 86
ram@agglo-haguenau.fr

RAM DE VAL DE MODER

2 rue d'Uberach à Val
de Moder (La Walck)
03 88 05 63 34
ram.ccvvm@asasbr.com

+ d'infos
www.agglo-haguenau.fr

Fibre : le déploiement se poursuit

Dans le respect des mesures sanitaires, le déploiement de la fibre optique avance selon le calendrier prévu. L'objectif est de parvenir à la couverture complète du territoire d'ici la fin 2021.



Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, la construction du réseau de fibre optique se poursuit dans la CAH. C'est la Région Grand Est, en partenariat avec les départements alsaciens, qui pilote le déploiement dans les zones non couvertes par les opérateurs privés. La construction de ce réseau est confiée à la société Rosace pour l'Alsace, et à ce jour, dans la CAH, **23 communes sur 30** bénéficient déjà d'une offre commerciale pour le Très Haut Débit.

De nouvelles ouvertures commerciales

La fibre optique est arrivée dernièrement dans les communes de Bernolsheim et de Wahlenheim, et le déploiement se poursuit quartier par quartier à Brumath. Compte tenu de la situation sanitaire, la Région Grand Est et Rosace ne sont pas en mesure d'organiser immédiatement des réunions publiques. Pour obtenir l'en-

semble des renseignements pratiques, rendez-vous sur www.rosace-fibre.fr. Pour les sept autres communes concernées par le réseau Rosace (Batzendorf, Bilwisheim, Donnenheim, Kaltenhouse, Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen), le déploiement se poursuit selon le calendrier prévisionnel, l'achèvement de la couverture étant programmé pour la fin de l'année 2021. Rappelons que dans les communes de Bischwiller, Niedermodern, Oberhoffen-sur-Moder, Schweighouse-sur-Moder et Val de Moder, le déploiement du Très Haut Débit par fibre optique est effectué par la société SFR. L'opérateur indique que « le déploiement avance sereinement, aucun retard n'étant enregistré à ce jour », et se fait de façon progressive jusqu'à fin 2021. À Haguenau, c'est la société Orange qui déploie le réseau par fibre optique. Là également, les travaux de couverture doivent s'achever d'ici la fin de l'année prochaine.



Les achats de la CAH, comment ça marche ?

Lorsque la CAH a besoin d'acheter des produits, des services, ou réaliser des travaux, elle doit se conformer à une procédure stricte qui permet d'assurer une bonne mise en concurrence, un juste prix des achats, et donc une gestion efficiente des deniers publics ! Pour les petits montants, dès le premier euro engagé, une simple consultation suffit (au minimum auprès de trois prestataires).

Dès lors qu'un certain montant est dépassé (variable selon la nature des prestations), il est obligatoire de lancer un appel d'offres. Cela implique une publicité large des besoins afin que le plus grand nombre de fournisseurs puissent se positionner, une définition précise, l'annonce de critères de jugement des offres, et

une transparence tout au long de la procédure. Dans le cadre de cette réglementation, il n'est par exemple pas autorisé d'intégrer la localisation du prestataire comme critère de jugement. C'est ce qui explique que la collectivité est amenée à travailler parfois avec des prestataires de toute la France, voire à l'étranger. Néanmoins, plus il y aura de candidats locaux qui se positionneront sur les appels d'offres de la CAH, plus il y aura d'opportunités de collaborer localement !

Retrouvez l'ensemble des appels d'offres en cours sur www.alsacemarchespublics.eu.

+ d'infos
Service de la Commande publique
03 88 90 59 97

Voie de Liaison Sud de Haguenau :

Travaux d'aménagement de la vallée de la Moder



C'est l'une des grandes étapes du chantier de construction de la Voie de Liaison Sud (VLS) de Haguenau : les actuels travaux d'aménagement de la vallée de la Moder dessinent progressivement le visage de ce tronçon, porte d'entrée Est du futur boulevard urbain, en face de la zone commerciale du Taubenhof 2. Au-delà de la construction du pont de franchissement de la Moder, l'ensemble de la vallée a été repensé pour répondre à la fois aux objectifs de la VLS mais aussi aux enjeux environnementaux. Elle proposera un cadre agréable aux habitants avec par exemple un accès direct de la VLS à la piste cyclable qui relie Haguenau et Bischwiller. Cette phase du chantier de 21 mois, particulièrement impressionnante et technique, représente pour la Communauté d'Agglomération de Haguenau une enveloppe de 12,5 millions d'euros.

Un important dispositif d'insertion

Depuis le démarrage du chantier de la VLS, 28 ouvriers issus du bassin d'emploi local ont pu intervenir sur le site dans le cadre d'un dispositif d'insertion professionnelle par l'activité économique. Ce dispositif résulte de l'intégration de clauses sociales d'insertion dans le marché : une première pour la CAH. Grâce à un partenariat entre la Communauté d'Agglomération, les entreprises et des structures sociales, des jeunes, des seniors

ou des demandeurs d'emploi longue durée se heurtant à des difficultés pour trouver un emploi peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'une formation. À terme, près de 10 000 heures de travail seront réalisées dans le cadre de ce dispositif. Alors que le chantier va encore se dérouler sur plusieurs mois, la quasi-totalité des heures d'insertion prévues au marché sont déjà réalisées.

+ d'infos
et suivi du chantier en temps
réel sur [grandsprojets.
ville-haguenau.fr](http://grandsprojets.ville-haguenau.fr)



© Christophe Voegelié

- 1 Pont au-dessus de la Moder et de sa piste cyclable. Des filets de protection de 3 mètres de hauteur empêchent les risques de collision entre les véhicules et les chauves-souris et oiseaux.
- 2 Ouvrage de décharge, permettant le passage de la crue de la Moder.
- 3 Accès piétons et cyclistes, de la piste cyclable de la Moder vers la piste cyclable de la VLS.
- 4 Canalisation d'eaux usées protégée par un coffrage et un pont.



KRIEGSHEIM

Vivante et attractive

Presque à mi-chemin entre Haguenau et Brumath, Kriegsheim dispose d'une situation plus qu'enviable. Ajoutez-y un vrai sens du collectif et vous obtenez une commune plus qu'attractive.



N'y voyez aucun appétit guerrier ! Le nom de la commune provient en ligne directe d'une première mention du lieu par Louis le Pieux, fils de Charlemagne, en 823 : Greacheshaim, qui se réfère lui-même au creek, c'est-à-dire à l'étang, là où était situé l'ancien village.

En revanche, la commune de Kriegsheim ne manque certainement pas d'appétit. À commencer par la quête de l'attractivité. Placée sur l'ancienne route impériale, royale, puis nationale et actuellement départementale – la RD 263 – qui reliait Strasbourg au nord de l'Alsace, elle se situe à 3 km de Brumath et 6 km de Haguenau. L'emplacement séduit.

Nombreux atouts

Car, outre sa situation, la commune dispose d'un atout de taille dans sa manche : l'école intercommunale "les Vergers", qu'elle partage avec la commune de Rottelsheim. Construite en 1953 – elle était alors l'une des premières écoles intercommunales du Bas-Rhin –, et entièrement rebâtie en 2011, l'école accueille 120 élèves, dont 80 fréquentent le périscolaire. Et à côté de l'école, a été édifié, en 1993, le centre omnisports sous l'égide du SIVU de Kriegsheim-Rottelsheim. Il accueille le club de basket et sa centaine de licenciés, dont les filles minimes ont été sacrées championnes

du Bas-Rhin en 2018, et plein d'autres activités sportives, mais aussi les nombreuses fêtes et manifestations organisées par les associations, avec le soutien de l'ACOKR, le comité des fêtes qui contribue à la vitalité du village. Et les pompiers... L'amicale est toujours très active et la fusion de la section avec celle de Niederschaeffolsheim a été primordiale : Kriegsheim a toujours ses pompiers !

Fort de ce dynamisme et de cet esprit collectif, la commune, après la réalisation des travaux de rénovation de la mairie et du presbytère, vient de voter la création d'un nouveau lotissement. Il devrait vite trouver acquéreurs.

La parole à...

ANDRÉ BURG
Maire



Fiche d'identité

- 800 habitants
- 393 hectares
- Une douzaine d'exploitants agricoles [élevage laitier, tabac, céréales, houblon, de plus en plus de vergers et de cultures maraîchères]
- trois magasins de vente directe à la ferme, deux restaurateurs, quelques artisans et entreprises de services.

“ Comme le dit l'adage, seul on va vite, ensemble on va loin. Il représente parfaitement notre village et ses habitants. »



UHRWILLER - NIEFERN

Les traditions à l'heure de la modernité

Au pied des Vosges du Nord, la commune de Uhrwiller - Niefern cultive harmonieusement les traditions en même temps que les exigences du moment présent.



Fiche d'identité

- 715 habitants dont 60 dans l'annexe Niefern
- 1 102 hectares, dont 210 hectares de forêt communale
- Une dizaine d'exploitations agricoles [céréales, élevage laitier et viande, bufflones, poules pondeuses bio, coquelets], une entreprise de TP, un boulanger, deux magasins de vente directe de viande, un chauffagiste, un transporteur, un studio d'enregistrement, un paysagiste, des micro-entreprises, des kinés et des infirmiers...
- 7 associations locales qui contribuent à l'animation de la commune.

Il y a seulement une dizaine d'années, deux ou trois femmes du village portaient encore le costume traditionnel : à Uhrwiller, où les habitants s'interpellent encore bien plus souvent avec leur « Hoftname » – le nom de la ferme – qu'avec leur nom de famille, les traditions se cultivent sans faux-semblant. Ce très beau village, à l'extrémité nord-ouest de la CAH, niché au pied des Vosges du Nord, est également connu dans les environs pour son sens des traditions (messti, fête de la Pentecôte...).

Ces dernières années, la commune a réalisé un certain nombre de travaux d'envergure, comme la création d'une aire de jeux, l'extension du lotissement communal, la construction d'un nouveau club house, la réhabilitation de bâtiments communaux, la rénovation de la voirie communale et de l'éclairage public, la mise en place d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur et la construction d'un hangar de stockage de plaquettes bois forestières, en précisant que tous ces travaux ont été réalisés avec une pression fiscale modérée, voire nulle.

Chaufferie bois et barrage

Il y a environ une quinzaine d'années, la commune a opté pour une chaufferie bois avec réseau de chaleur. Désormais, c'est le bois de la forêt communale et des bois avoisinants, transformé en plaquettes bois forestières, qui chauffe les bâti-

ments communaux, les églises et douze maisons individuelles situées à proximité du réseau de chaleur. Parallèlement, a été construit un hangar de stockage des plaquettes bois forestières, avec une toiture photovoltaïque.

Sens des réalités aussi, quand, après la crue catastrophique du 1^{er} juillet 1987, la commune a aussitôt décidé de construire une digue en amont de l'« Ostruffergraben », qui permet aujourd'hui de stocker les eaux des pluies diluviennes lors des plus gros orages. Et à Niefern, des travaux de mise en place de redents sont en cours afin de lutter contre les coulées d'eaux boueuses ainsi qu'un renforcement du réseau électrique.

La parole à... MICHEL FICHTER Maire



« Nous devons veiller à préserver ce bien vivre ensemble qui caractérise notre beau village. »

Vos déchets jetés par terre !

Jusqu'à 1500 € d'amende



La chasse
aux crados
dans **l'agglo**

Dépôts sauvages de déchets : stop au fléau !



À Haguenau par exemple, voici les déchets ramassés en forêt, au centre-ville et à côté des conteneurs [verre et vêtements] en seulement une semaine.

C'est incontestable, une augmentation des comportements irrespectueux (du cadre de vie, de l'environnement, des autres habitants, des agents de propreté...) est observée dans l'ensemble de l'agglomération. De plus en plus de déchets, masques, mégots ou déjections canines... sont abandonnés au bord de nos routes, dans les parcs ou au pied des points d'apport volontaire. Pour lutter contre ce fléau, il est primordial que chacun reste mobilisé. Les conséquences environnementales de ces mauvais gestes sont lourdes, les agents de propreté consacrent beaucoup de temps à nettoyer, les coûts de ramassage de ces déchets sont énormes...

Il existe pourtant de nombreuses solutions pour faciliter la gestion de vos déchets :

- sept déchèteries réparties sur le territoire et accessibles à tous les habitants de la CAH, avec de très larges plages d'ouverture et de nombreux déchets acceptés ;
- un système de tri possible directement à domicile ;
- un service de ramassage d'encombrants à la demande, sur simple rendez-vous ;

- une facturation des ordures ménagères incitative (plus on trie, plus on économise !) ;
- des poubelles et des cendriers répartis dans les communes ;
- des collectes de pneus annuelles en déchèteries ;
- des solutions de compostage individuel et collectifs à tarif très avantageux ;
- des opérations gratuites de broyage de végétaux ;
- divers containers : à verre, points d'apport volontaire, vêtements...

La Communauté d'Agglomération de Haguenau réagit !

Il n'y a donc aucune excuse pour ne pas jouer le jeu ! **Après avoir fait beaucoup de pédagogie et de sensibilisation, des mesures plus strictes seront désormais prises à l'encontre de ceux qui polluent délibérément l'espace public.** Des dispositifs mobiles sont utilisés pour repérer en flagrant délit les contrevenants, et des enquêtes sont réalisées pour trouver les propriétaires des dépôts sauvages. Les contrevenants sont systé-

matiquement verbalisés et risquent jusqu'à 1 500 euros d'amende. **Depuis le mois de juin, 37 personnes ont été verbalisées pour un montant total d'environ 8 000 euros** (soit près de 216 euros par contrevenant, équivalent à 80 levées de poubelle !).

Afin d'apporter plus de lisibilité sur l'ensemble du territoire, les règlements de collecte et de facturation seront harmonisés à compter du 1^{er} janvier 2021. L'harmonisation des règles d'accès aux déchèteries est également en cours.



COVID-19 : COMMENT BIEN JETER SES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

Avec l'épidémie actuelle, de nouveaux types de déchets ont fait leur apparition dans notre quotidien : masques, lingettes et gants, ainsi que les mouchoirs usagés, nécessitent une attention toute particulière pour éviter de propager la Covid-19.

Pour les jeter, des gestes simples sont à respecter :

- Jeter ces déchets dans un sac poubelle dédié, résistant et refermable ;
- Lorsqu'il est rempli, conserver ce sac fermé pendant 24 heures ;
- Après 24 heures, placer ce sac dans le sac-poubelle des ordures ménagères. Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la poubelle de déchets recyclables.

Vous souhaitez vous débarrasser de vos déchets qui n'ont pas leur place dans la poubelle ?

Il suffit de demander un badge d'accès en déchèterie. C'est simple et accessible à chaque foyer de la CAH (que vous soyez propriétaire, ou locataire, d'une maison individuelle ou d'un appartement).

Il suffit de transmettre un justificatif de domicile de moins de 3 mois ainsi qu'une pièce d'identité par mail à om@agglo-haguenau.fr.

Le service des Ordures ménagères vous remettra votre badge dans les plus brefs délais (envoi postal ou récupération au service).

À la découverte des entreprises

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES VONT RÉGULIÈREMENT À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE. L'objectif est de découvrir de l'intérieur leur activité et leur stratégie de développement. Au mois d'octobre, deux entreprises d'Oberhoffen-sur-Moder et de Schirrhein, dans la zone artisanale du Heidfeld, ont fait l'objet d'une visite par Claude Sturni, Président de la CAH, Jean-Michel Staerlé, Vice-Président en charge du développement économique, accompagnés des représentants des communes hôtes. Ils ont pu découvrir deux secteurs d'activité très différents, deux belles aventures entrepreneuriales, et des dirigeants passionnés !

Halter Outils de coupe à Schirrhein

« C'est dans une cave, avec une petite machine, à Schirrhofen », que débute l'aventure de l'entreprise. Nous sommes en 1985. Richard Halter, passé par INA Roulements [aujourd'hui Schaeffler France] perçoit le fort potentiel de croissance dans le domaine des outils coupants (pour le perçage ou le fraisage). Il décide de se lancer dans la conception et la fabrication de ces outils spéciaux pour des clients qui se trouvent dans les domaines de l'automobile, des machines agricoles, et surtout dans l'aéronautique. Richard Halter est rapidement rejoint par son fils Francis, qui dirige aujourd'hui la société. Depuis son lancement, Halter Outils de coupe ne cesse de se développer. L'entreprise implantée à Schirrhein suit l'histoire de l'industrie aéronautique, qui exige, on s'en doute, des pièces de très haute précision. « Nous travaillons avec une tolérance d'un micron, alors que l'épaisseur d'un cheveu, c'est 40 microns ! » expliquent les dirigeants. Ils emploient aujourd'hui une vingtaine de personnes, investissent dans des machines toujours plus performantes et embauchent du personnel toujours plus qualifié...

Comme bon nombre d'entreprises, Halter Outils de coupe est touchée par les conséquences de la crise sanitaire. L'industrie aéronautique subissant un choc violent, la société de Schirrhein s'en trouve nécessairement atteinte. Celle-ci aborde néanmoins les prochains mois avec une certaine sérénité, confiante dans la solidité de ses fondations, et ne négligeant pas pour autant l'exploration de nouveaux débouchés pour ses produits.



Halter Outils de coupe est spécialisée dans la conception et la fabrication d'outils spéciaux en carbure de tungstène, un matériau très dur. L'entreprise utilise du matériel ultrasophisticé pour l'usinage et le contrôle des pièces.



Presta'Terre est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui emploie des personnes en insertion, notamment pour les travaux de maraîchage.

Presta'Terre - Les Jardins d'Altaïr à Oberhoffen-sur-Moder

Carottes, salades, asperges, rhubarbe, choux, pommes de terre, tomates... Sur les terres d'Oberhoffen, ce sont 400 à 500 tonnes de légumes bio certifiés qui sont produits chaque année chez Presta'Terre - Les Jardins d'Altaïr. La plus grande partie de cette production se retrouve dans des magasins de vente spécialisée, mais aussi dans les cantines, les crèches, les maisons de retraite, dans le magasin mobile MarchéBus... « Presta'Terre est une entreprise à part entière, avec ses exigences de rentabilité et de performance », indique Luc de Gardelle, le président du groupe Altaïr. Celui qui se dit « travailleur social dans l'âme » précise toutefois que son organisation sort de l'ordinaire ; Presta'Terre réserve en effet une part importante des postes de travail à des personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. « L'entreprise met à leur disposition un encadrement adapté, des formations ainsi qu'un accompagnement social et professionnel. » En plus de l'exploitation maraîchère biologique, Presta'Terre propose aussi, pour les particuliers et les entreprises, des prestations de travaux paysagers, de rangement de bois, de travaux forestiers ou agricoles. Presta'Terre emploie aujourd'hui une cinquantaine de personnes à Oberhoffen-sur-Moder, dont 40 à 50 % sont des travailleurs en insertion.

MEUBLES • SALONS • LITERIE • DÉCORATION • DRESSING

LES JOURS ANNIVERSAIRE

DU 5 NOVEMBRE AU 5 DÉCEMBRE 2020



M LE GÉANT DU
MEUBLE

ERHART

Route de Marienthal, **HAGUENAU**

TV, INTERNET, TÉLÉPHONIE FIXE ET MOBILE

POUR LA FIBRE AUSSI
CHOISISSEZ UN OPÉRATEUR LOCAL,
100% ALSACIEN

OFFRE
INTERNET
À PARTIR DE
20€_{,30}
TTC/MOIS*

VIALIS, ACTEUR DE
LA VIE ÉCONOMIQUE
ET LOCALE, PRÉSENT
DEPUIS PLUS DE 25 ANS
DANS LES TÉLÉCOMS

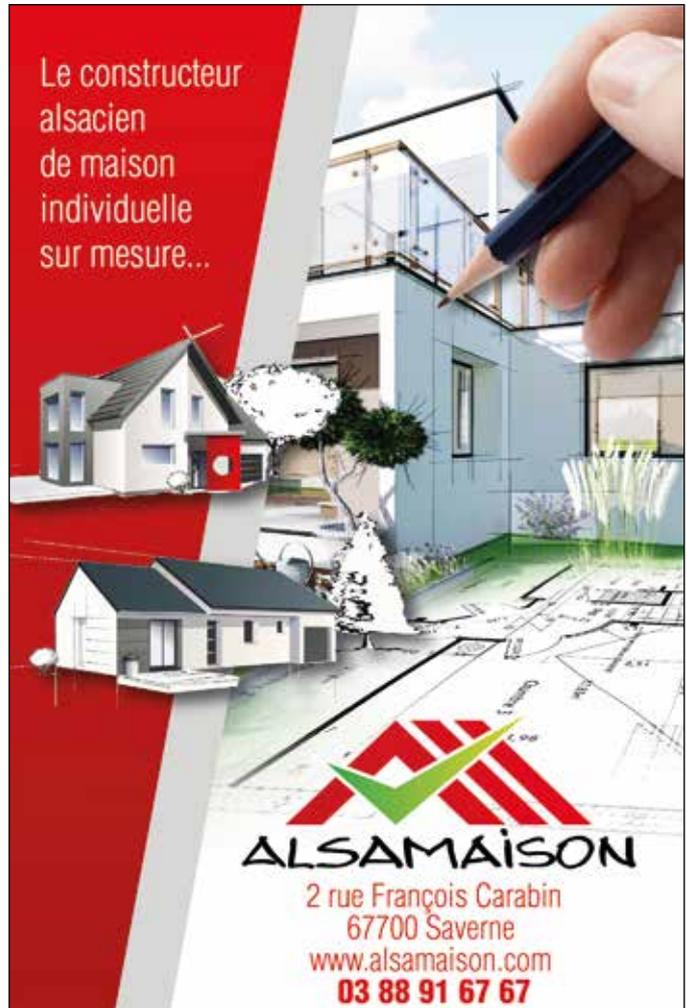
Vialis

TELECOMS.VIALIS.NET

Partageons l'avenir

* Offre illimitée. Forfait de 100 mégas complets, disponible à partir du 1^{er} novembre 2020. Débit maximum autorisé, et fonction de vos équipements. Technologies fibre optique, y compris raccordement et domicile. Plus d'informations sur telecoms.vialis.net. RCS 011 448 451 729 848 - 09/2020

Le constructeur
alsacien
de maison
individuelle
sur mesure...



ALSAMAISON

2 rue François Carabin
67700 Saverne
www.alsamaison.com
03 88 91 67 67



LES MOMENTS EXCEPTIONNELS MÉRITENT LE MEILLEUR

Daniel Stoffel

Maître Chocolatier



Chocodrive

Pratique, rapide et gratuit*



Chocàdom'

Livraison à domicile*

LES SERVICES AU TOP



Chocolaterie Daniel Stoffel 50, route de Bitche HAGUENAU - 03 88 63 95 95

Ouvert du lundi au samedi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 18H30

*Connectez-vous sur www.daniel-stoffel.fr

